

afim

agence fédérale d'information mutualiste

EN DIRECT
**GUIDE DE
L'ADMINISTRATEUR
MUTUALISTE** »

page 3

REVUE DE PRESSE
**INDISPENSABLES
MUTUELLES**

page 4

MODE**ET HANDICAP**

L'institut d'éducation motrice (IME) Charlemagne, géré par la Mutualité de l'Indre-et-Loire, lance un concours destiné à primer des films qui sensibilisent le grand public au thème de la mode dans le monde du handicap physique. Il peut s'agir de documentaires, fictions, témoignages ou films d'animation. Les candidats doivent s'inscrire avant le 15 mai sur le site www.modeh.fr.

Ces films seront projetés le 21 octobre, à Saint-Cyr-sur-Loire, à l'occasion du premier festival européen du film court. Cet événement est organisé dans le cadre de « Mode H », un forum européen des créateurs de mode adaptée (**lire Afim n° 2665 du 3 novembre 2005**).

Marie Marceul :
02 47 48 76 76



Hospitalisation à domicile : l'informatique au service des soins

Le service d'hospitalisation à domicile (HAD) de la Mutualité française Aube vient de mettre en place un dossier patient informatisé. Ce dispositif facilite la coordination des soins. Il a été présenté le 14 mars, à Paris, lors de la 3^e journée HAD organisée par l'Union nationale des établissements mutualistes d'hospitalisation (Unemh).

Comment améliorer la prise en charge des patients hospitalisés à domicile (HAD)? C'est l'une des questions essentielles abordée le 14 mars, à Paris, lors de la 3^e journée HAD organisée par l'Union nationale des établissements mutualistes d'hospitalisation (Unemh). Cette manifestation a notamment permis de présenter le dossier patient informatisé qui vient d'être mis en place par l'HAD de la Mutualité française Aube, en partenariat avec l'éditeur de logiciels Hippocad.

Ce dossier a pour principal objectif de faciliter la coordination des soins. Installé sur un site Internet sécurisé par un code d'accès, il contient des données administratives, médicales (évaluation de l'état du patient, antécédents des pathologies, allergies...), sociales et psychologiques. Les intervenants à domicile peuvent accéder à toutes les informations

utiles à l'exercice de leurs fonctions. Ce dossier remplace le dossier patient papier rempli au domicile du malade.

UN STYLO DOTÉ D'UN SCANNER

Plusieurs outils de communication permettent de se connecter au dossier patient

informatisé. En utilisant un ordinateur portable, les médecins et les infirmières chargés de la coordination, ainsi que le psychologue du service HAD, ont la possibilité d'actualiser le dossier. Ainsi, les intervenants ont accès aux évolutions des traitements et peuvent ●●●

Cet ordinateur de poche offre notamment la possibilité de consulter le dossier patient informatisé.



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC LA FNEHAD

La Mutualité française est partenaire de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad) depuis 2001. Cet organisme fédère et assure la promotion de l'ensemble de ces services dans le secteurs publics et privés. Pour renforcer ce partenariat, la Mutualité française participera cette année aux groupes techniques qui seront mis en place par la Fnehad. Cette fédération devrait également créer des délégations régionales où pourront siéger des responsables mutualistes. Par ailleurs, la Fnehad réalisera prochainement un état des lieux sur les systèmes d'information.

C. L.

FAVORISER LA PARTICIPATION AUX RÉSEAUX DE SANTÉ

Une circulaire du ministère de la Santé du 1^{er} décembre 2006 définit le rôle spécifique de l'hospitalisation à domicile (HAD) et sa place dans le dispositif sanitaire. Disponible sur le site Internet du ministère de la Santé (www.sante.gouv.fr), ce texte préconise la participation de l'HAD aux réseaux de santé et la signature de conventions avec les établissements de santé public ou privés. « *N'ayons pas peur d'aller à leur rencontre pour construire un vrai projet de territoire !* », s'est exclamé,

le 14 mars, Yannick Garcia, secrétaire général de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad), lors de la 3^e journée de l'Unemh. La circulaire prône aussi le développement des liens entre l'HAD et les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad). « *L'HAD est complémentaire des structures telles que les Ssiad, dont elle a vocation à prendre éventuellement le relais si la situation du malade s'aggrave* », rappelle-t-elle. C. L.

●●● donc adapter leur prise en charge.

Autre atout: le gain de temps dans la gestion de la coordination. « *Le dossier est accessible en temps réel par les différents intervenants* », nous précise Franck Bonichon, directeur adjoint de la Mutualité française Aube. « *Il per-*

met au médecin traitant de faire ses prescriptions à distance et assure une bonne tracabilité des actes », ajoute la Dre Michèle Drieux, médecin coordonnatrice de l'HAD de l'Aube.

Les infirmières et les aides soignantes disposent, pour leur part, d'assistants personnels de poche

L'HAD en Mutualité

En Mutualité, l'HAD concerne douze régions, ce qui représente 753 places, soit 10 % de l'offre au niveau national. Au total, dix-sept groupements sont gestionnaires ou impliqués dans la gestion d'un service d'hospitalisation à domicile.

Sur Mutweb

Les interventions de la 3^e journée de l'Union nationale des établissements mutualistes d'hospitalisation (Unemh) peuvent être consultées sur Mutweb, portail « Santé », site « Hospitalisation », puis « Actualités ».

appelés PDA (*Personal digital assistant*). Ces mini-ordinateurs offrent la possibilité de consulter le dossier patient informatisé et de gérer le planning des soins grâce à ses fonctions d'agenda. Il fait également office de téléphone portable. « *A tout moment, elles peuvent suivre les interventions de leurs collègues et prendre des décisions sur la prise en charge du patient* », indique la Dre Michèle Drieux.

Dans quelques semaines, l'HAD de l'Aube sera aussi équipée d'un dispositif informatique de gestion des ordonnances. Un stylo doté d'un scanner permettra au médecin traitant de remplir les ordonnances sur un formulaire électronique. Celui-ci sera ensuite directement transmis au pharmacien. Les ordonnances pourront être scannées et insérées dans le dossier patient informatisé.

➤ [Christophe de La Mure](#)

Anne-Charlotte Lorcy:
01 40 43 35 91



[Imprimer cet article en format texte](#)

ANVM: débat sur les évolutions dans le domaine du tourisme

L'Association nationale vacances mutualistes (ANVM) a tenu son assemblée générale les 20 et 21 mars au Vacancier de La Côte d'Opale. Comme chaque année, cette assemblée a été l'occasion de débattre de thèmes de réflexion. « *Cette année, nous avons mis l'accent sur une meilleure connaissance des évolutions* », a indiqué Jean-Claude Nerrisson, président de l'ANVM.

Le premier sujet de réflexion a porté sur les évolutions de l'offre et de la demande, et sur les nouvelles attentes des vacanciers. En outre, un climatologue a présenté certaines évolutions climatiques et leurs conséquences sur l'industrie touristique. Enfin, un échange a eu lieu avec Gérard Duval, vice-président de l'Union nationale des associations de tourisme, sur les attentes

en matière de politique du tourisme, son contenu social et le rôle des associations au service de cette politique. Cette assemblée générale a permis de présenter le plan d'activité 2007. Il comprend la 3^e édition, au cours de l'été, de l'opération « Sécurité solaire », l'opération « Vacances solidaires avec les mutuelles », l'élaboration de nouveaux séjours « Tourisme de santé » et la poursuite de l'étude visant à l'installation de défibrillateurs dans les villages de vacances.

Michelle Monteil: 01 40 43 31 66

Commander le « Guide technique de l'administrateur mutualiste »

L'éditio**n** 2006 du *Guide technique de l'administrateur mutualiste* a été publiée à l'occasion du 38^e congrès de la Mutualité française, à Lyon. Si cette nouvelle édition reprend sur la forme la précédente, elle s'enrichit sur le fond de nombreuses évolutions au point de constituer le nouvel ouvrage de référence

sur la Mutualité et son environnement.

Réservé aux administrateurs mutualistes, cet ouvrage peut être commandé directement auprès de la société Conform en complétant et retournant le bon de commande ci-dessous.

FNMF. DRM. SVP fédéral.
Tél. : 01 40 43 33 00

Mocen : offre santé

La Mocen propose une nouvelle garantie baptisée Alpha santé. Elle s'adresse en particulier aux personnes qui sortent du dispositif de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC). « Pour une cotisation mensuelle de 25 euros, l'adhérent bénéficie d'une prise en charge de son ticket modérateur et d'un choix adapté de prestations de santé », indique ce groupement.

Michèle Duval-Mathieu :
01 42 36 71 42

Radiance : campagne

Radiance a lancé le 12 mars une nouvelle campagne de communication. Son slogan : « Pour nous, l'Homme ne sera



La Mutuelle qui va à l'essentiel

jamais une marchandise ». Des affiches montrant un code-barres placé sur le crâne

d'un homme ou encore le ventre d'une femme enceinte. Cette campagne se décline sur des panneaux d'affichage, des annonces presse et des spots télé et radio. Cette opération sera reconduite en mai et en septembre.

thomas.lecourtois@radiance.cimut.fr

Armée de l'air : anniversaire



A l'occasion de son 60^e anniversaire,

la Mutuelle de l'Armée de l'air (MAA) « permet à tout militaire ou civil en activité de service dans l'armée de l'air, qui ne pouvait pas ou plus adhérer pour des raisons statutaires, de rejoindre


exceptionnellement la MAA jusqu'au 31 décembre 2007 », indique ce groupement.

Marie Rouessard : 01 41 22 80 79

Guide Technique de l'administrateur mutualiste

édition 2006

Une version complètement refondue de l'édition 2003



IMPORTANT
Pour bénéficier des mises à jour à venir, il faut impérativement disposer de l'édition 2006

44* € ttc
Franco de port

X Nbre de Guides

MONTANT TOTAL = € ttc

joindre votre règlement par chèque à l'ordre de
Conform S.A. 6 villa du Clos de Malevert - 75011 Paris
Tél : 01 48 07 55 87 - Fax : 01 49 29 72 21

ORGANISME : _____

Mr ou Mme : _____

adresse : _____

adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____ Date + signature (obligatoire)

email : _____ @ _____

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES MISES A JOUR *

OUI NON

* les mises à jour seront automatiquement envoyées à chaque parution.
Le coût ne pourra excéder, par mise à jour, 50% du coût de la publication originale.

Indispensables mutuelles

Aujourd'hui, **La Tribune** (pages 36 et 37) publie un sondage qui fait « la démonstration éclatante que le niveau de remboursement global des dépenses de santé par la Sécurité sociale ou une mutuelle est au cœur des préoccupations des Français ».

En s'appuyant en effet sur les résultats d'une enquête TNS Sofres réalisée du 6 au 11 mars auprès d'un échantillon de 1006 personnes, le quotidien économique confirme que nos concitoyens placent « en tête de leur préoccupation le niveau de remboursement de leurs dépenses de santé ». Toutefois, même si le système actuel semble leur convenir, ils ne cachent pas leurs inquiétudes sur la prise en charge de certains soins, tout comme sur l'éventuelle mise en place d'une franchise non remboursable (60 % s'y opposent).

C'est pourquoi, « très logiquement, dans ce contexte de pessimisme [...], 80 % des Français jugent indispensable de souscrire une assurance complémentaire santé, et même davantage parmi les retraités et les revenus élevés ». Au total, 96 à 99 % des personnes interrogées considèrent comme important ou indispensable d'être bien couvert pour les soins dentaires et les lunettes, traditionnellement mal remboursés par la « Sécu ». Ils ont la même préoccupation pour l'hospitalisation, les médicaments, les traitements médicaux lourds ou encore les analyses médicales, radios, interventions chirurgicales et consultations de spécialistes. « Autant dire les principaux soins », résume **La Tribune**. Pour ce journal, l'actuelle « tendance au déremboursement » du régime obligatoire a donc « marqué les esprits ». C'est sûrement pour

cela qu'avant de s'engager dans un contrat avec une mutuelle, 45 % des assurés tiennent avant tout à s'informer sur le contenu exact des garanties proposées.

En général, les bénéficiaires d'une complémentaire sont « assez » satisfaits (53 % des personnes interrogées) par les remboursements proposés, 40 % se disent même « très satisfaits ». « A l'opposé, seulement 6 % estiment que leur assurance couvre mal leur dépense de santé. » Cependant, à y regarder de plus près, la satisfaction est contrastée selon les soins considérés. Ainsi, la qualité de remboursement est jugée très bonne pour les consultations de médecins généralistes, les médicaments et les analyses (de laboratoire ou de radiologie). En deuxième position, arrivent les remboursements liés à une hospitalisation ou les consultations de spécialistes. « Les opinions sont plus divisées » sur la prise en charge des frais de lunettes et des soins dentaires, et ce surtout chez les personnes âgées. « Or, c'est précisément dans ces domaines que le rôle de la complémentaire santé est jugé le plus nécessaire... il y a là matière à réflexion pour les assureurs », juge ainsi **La Tribune**.

En revanche, poursuit le quotidien, « seulement 34 % des Français estiment indispensable » que leur garantie rembourse bien les dépassements d'honoraires, ce qui confirme leur « vigilance » sur cette épineuse question des honoraires libres.

Il faut dire que le montant de ces dépassements reste très élevé. En empruntant une comparaison très aérienne, l'hebdomadaire **Le Point** (pages 64 à 67) révèle que les Français ont payé à ce titre de leur

poche, pour l'année 2005, l'équivalent de douze Airbus A380, soit deux milliards d'euros. Ce chiffre, qui émane d'un rapport « secret » et « explosif » de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), a peu de chance d'être publié en période électorale, indique **Le Point** qui s'est procuré le document.

Cette étude met en évidence « un recul de la solidarité nationale » tant la pratique du dépassement d'honoraires s'est généralisée. Selon le chef de l'Igas, André Nutte, ce système des honoraires libres est devenu « un obstacle à l'accès aux soins » et apparaît bel et bien comme « contraire aux principes fondateurs de l'assurance maladie ».

Dans le détail, « les dépassements d'honoraires pratiqués dans les cabinets médicaux représentent 1,5 milliard d'euros, 500 autres millions relevant des interventions pratiquées à l'hôpital ou en clinique ». Il est par exemple devenu courant de déboursier un supplément pour accoucher : 52 % des femmes ont en effet dû acquitter en moyenne 74 euros pour un accouchement à l'hôpital et 178 euros en clinique. Pour les opérations de la cataracte, 71 % des patients ont payé de leur poche « 91 euros dans le public et 200 euros dans le privé ». Ces sommes ne sont que des moyennes, rappelle l'hebdomadaire. « Certains médecins pratiquent des dépassements beaucoup plus élevés, sans oublier ceux qui demandent carrément des dessous-de-table. 8 % des Français se seraient vu ainsi proposer de payer au noir. »

Pour remédier à ce système, les rapporteurs préconisent la remise obligatoire, d'un devis avant les soins, une information systématique et un recours possible à la sanction contre les praticiens indéli-

Frédéric Lavignette

SOCIAL

– « **Les bonus divisent les médecins hospitaliers.** » Une journée nationale d'actions et de grève débute ce soir dans les hôpitaux publics. Le personnel proteste contre un décret qui instaure, pour les chirurgiens du public, une part complémentaire de rémunération variable pouvant aller jusqu'à 15 %. **Le Figaro** page 20.

– « **Les laboratoires pharmaceutiques attaquent l'assurance maladie.** » Les Entreprises du médicament (Leem) viennent d'adresser un courrier au ministre de la Santé, Philippe Bas, pour dénoncer un avenant à la convention qui régit les rapports entre les médecins et l'Uncam. Ce dernier encourage en effet les praticiens à réduire les prescriptions d'un certain nombre d'antibiotiques, de statines ou d'anxiolitiques, ce qui n'est pas du goût des industriels. **Le Figaro** page 20.

ET AUSSI

● A l'occasion de la réunion interrégionale de la Mutualité Française qui se tient demain à Toulouse, son président Jean-Pierre Davant est interrogé dans **La Dépêche du Midi** et dans **La Nouvelle République des Pyrénées**.

● La CFDT se déclare « très inquiète » du dérapage des dépenses de santé. **Les Echos** page 4.

● Portrait de Marianne Binst, la directrice générale de Santéclair, filiale d'AGF, Maaf et MMA. **La Tribune** page 23.

● Les violences à l'hôpital sont une réalité. **Le Figaro** page 12.

● En une année, les réclamations enregistrées par la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) ont triplé. **La Tribune** page 3.

AGENDA

AVRIL

mutualite.fr

19 AVRIL

La Mutualité française Rhône-Alpes organise une journée de formation intitulée: « Quelle stratégie pour un accompagnement mutualiste des personnes âgées ? ».

Lieu: Chasse-sur-Rhône

Renseignements: Nucia Gabeau au 04 78 95 82 94

● La Mutualité française Gironde organise une conférence sur le thème: « *Mémoire et vieillissement: de la normalité à la maladie* ».

Lieu: La Teste de Buch

Renseignements: Alexandre Dubos au 05 56 99 62 52

JUIN

24 AVRIL

● Journée d'information et de réflexion pour présenter le projet « Opéra » (Outil de personnalisation de la relation adhérents) intégré aux outils d'aide à la vente Oscar Santé et UNPMF.

Lieu: Paris 15^e

Renseignements:

01 40 43 63 28/06 76 41 48 86

ou Mutweb, portail « Services », puis « Outils de gestions de la relation adhérents ».

Mél.: philip.lebivic@

7 JUIN

Colloque intitulé « Puis-je jouer moins fort ? Musiques actuelles et gestion du risque auditif ». Cette journée est organisée par les services prévention de la Mutualité française Haute-Normandie. Elle s'adresse aux professionnels du son, de la musique et de l'animation auprès des jeunes.

Lieu: Louviers (Eure).

Renseignements:

Diane Boesch

au 02 35 58 21 35

CALENDRIER INTERRÉGIONALES

Les réunions interrégionales ont pour objectif de favoriser l'appropriation de la démarche « parcours de santé mutualiste » par l'ensemble du mouvement. Elles se déroulent jusqu'au 12 juin.

Le **12 avril**, à Bordeaux.

Le **21 mai**, à Fort-de-France (Martinique).

Le **13 avril**, à Toulouse.

Le **1^{er} juin**, à Clermont-Ferrand.

Le **20 avril**, à Rouen.

Le **12 juin**, à St Denis de la Réunion.

Le **26 avril**, à Paris.

Le **3 mai**, à Nancy.

Le **4 mai**, à Dijon.

Renseignements:

SVP fédéral:

01 40 43 33 00

Le **11 mai**, à Rennes.

EN BREF

La Mutualité de Picardie a organisé le 6 avril, à Assevillers, près de Saint-Quentin, une formation sur l'économie sociale.

Nathalie Djebi: 03 23 62 33 11

Releya a organisé le 13 mars, à Avallon (Yonne), une conférence sur le thème « *Séparation choisie, séparation subie ? Quels enjeux pour les enfants, pour les parents ?* » Cette rencontre était organisée en partenariat avec la caisse d'allocations familiales.

La Mutualité française Eure a ouvert le 13 mars, à Louviers, un nouveau centre d'audition. Cette union départementale gère désormais trois réalisations dans ce secteur.

Jamila Boumkais: 02 32 39 84 60

L'AFIM EN PRATIQUE

Vous n'avez pas reçu l'afim du jour.

Première solution: aller télécharger le bulletin sur le portail d'accueil de **Mutweb**. Si vous n'avez pas accès à l'Extranet de la FNMF, indiquez-nous le

numéro qui vous manque par courriel à l'adresse suivante:

christelle.cochet@mutualite.fr

mutualite.fr

Les archives de l'afim.

L'ensemble de la collection de l'afim est disponible sur **Mutweb**, rubrique « Collection par année ».



**LES BONNS RÉFLEXES
POUR ÉVITER
LES ACCIDENTS**

Ce guide illustré de la **Sécurité au volant**, co-édité par la Mutualité française

et les éditions Pascal en partenariat avec la Matmut, donne le bon réflexe d'anticipation pour toutes sortes de situations dangereuses. Ce que n'apporte pas l'enseignement dans les auto-écoles. Il rappelle aussi les actes de prévention indispensables mais trop souvent oubliés, voire méconnus.

A lire avant de prendre la route...

► Bruno Taillefert
01 40 43 63 58
bruno.taillefert@mutualite.fr



AFIM. 255, rue de Vaugirard. 75719 Paris cedex 15. Télécopie: 01 56 08 40 04. www.mutualite.fr. FNMF, organisme régi par le Code de la Mutualité. **Directeur de la publication:** Jean-Martin Cohen Solal – **Coordination éditoriale:** Pascal Lelièvre – **Rédacteur en chef:** Jean-Michel Molins (3478) – **Rédacteur en chef adjoint:** Pascal Renaudineau (3361) – **Secrétaire de rédaction:** Marie-Laure Gros – **Maquettiste:** Jérôme Saillard – **Rédacteurs:** Martine Ciprut (3379), Paula Ferreira (3308), Christophe de La Mure (6286), Milène Leroy (3534), Frédéric Lavignette, John Sutton – **Photographe:** Nathanaël Mergui (sauf crédits photos) – **Tél.:** composez le 01 40 43 suivi du numéro de poste – **Mél.:** prénom.nom@mutualite.fr **Relations presse:** Christelle Cros (6326) – **Emission/ réception:** Christelle Cochet. **Tél.:** 01 40 43 34 73. **Mél.:** christelle.cochet@mutualite.fr